

Coupe DOPPLER FFM 2017

Dans le but de promouvoir de nouveaux talents, DOPPLER organise avec la FFM, une nouvelle catégorie dans le cadre du championnat de France « Moto 25 POWER ».

Les prochaines épreuves sont :

- VENDEUVRE (14) -> 24 et 25 juin
- ANCENIS (44) -> 19 et 20 août

Le règlement est le suivant :

Le challenge DOPPLER est réservé aux cyclomoteurs, scooters, motos 49.9 cm3 monocylindre (véhicules issus du commerce, homologué sur route achetées neuves ou d'occasion en France métropolitaine). Elles devront être équipées d'un carénage complet ou au minimum pour les cyclomoteurs d'une tête de fourche et plaque numéro latérale, ainsi que d'une protection de levier de frein TITAN.

- Les véhicules devront avoir impérativement :
 - un cylindre et une culasse de marque DOPPLER
 - un carburateur de diamètre maximum 19 mm
 - le système d'échappement devra être équipé du silencieux DOPPLER
- Pour le reste des pièces :
 - Pièces origine du constructeur
 - Pièces du catalogue DOPPLER

Apport de matière interdit, mais cale plane sous le cylindre autorisée.

Les concurrents devront s'engager auprès du club organisateur au plus tard 30 jours avant l'épreuve.

Voici les dotations

• par épreuves :

1er : 150€ de chèque carburant + 1 bidon d'huile + 1 coupe 2ème : 100€ de chèque carburant + 1 bidon d'huile + 1 coupe 3ème : 50€ de chèque carburant + 1 bidon d'huile + 1 coupe

• pour le podium final :

1er : une valeur de 500€ TTC de pièces DOPPLER 2ème : une valeur de 300€ TTC de pièces DOPPLER 3ème : une valeur de 100€ TTC de pièces DOPPLER

Venez nombreux!